Parcours mémoriel pour les collèges

Parcours mémoriel - Histoire de la Seconde Guerre mondiale

Ce dispositif initié et soutenu financièrement par le Conseil départemental du Finistère permet d'approfondir les connaissances **des élèves de 3e des collèges publics et privés sur la Seconde Guerre mondiale**, de transmettre la valeur du civisme et de soutenir la mise en œuvre de projets interdisciplinaires.

Il s'appuie sur la découverte de l'**histoire locale** et de **lieux de mémoire**.

Objectifs

- Rendre l'histoire de la Seconde Guerre mondiale plus vivante et plus proche à travers l'histoire locale.
- Transmettre et partager des connaissances sur des lieux de mémoire.
- Transmettre des valeurs de civisme, de solidarité, d'engagement et de courage.
- Valoriser le patrimoine local et découvrir des documents d'archives de cette période.
- Soutenir la mise en œuvre de projets interdisciplinaires et partenariaux
- Valoriser les travaux des collégiens.

Descriptif et déroulé

La classe participante devra présenter un **projet interdisciplinaire et partenarial** prenant en compte l'histoire locale. Elle devra participer à plusieurs actions éducatives et pédagogiques en lien avec la thématique de la Seconde Guerre mondiale.

Le projet devra aboutir à une **production** qui sera valorisée au sein de l'établissement. Il devra comprendre au moins :

- La **visite d'un site mémoriel finistérien**, et/ou d'un temps en classe au choix avec un **conférencier** (financement à 80%)
- ET/OU **un déplacement aux Archives départementales** qui proposera une lecture/découverte de documents d'époque (financement à 100%)

Les collèges qui le souhaitent pourront s'inscrire au Concours national de la Résistance et de la déportation dont le thème 2026/2027 est : « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) »

Pour trouver un lieu de mémoire proche de votre collège : La Seconde Guerre Mondiale - Guide virtuel du tourisme de mémoire

Accompagnement du Conseil départemental

Le soutien du Conseil départemental est étudié au cas par cas en fonction des budgets prévisionnels présentés. Il pourra couvrir **les frais de transport** pour se déplacer aux Archives départementales, sur le site mémoriel choisi mais aussi couvrir les frais pour la **venue d'un conférencier** par exemple. Les propositions de subventions émises par la commission partenariale font ensuite l'objet d'une validation par la Commission permanente du Conseil départemental.

Les collèges retenus pourront prendre contact avec les Archives départementales pour réserver un créneau de visite.

Contacts

Linda PETTON
Responsable de l'action culturelle et éducative
linda [dot] petton@finistere [dot] fr

Anne-Laure ABILIOU
Professeur relais de l'Éducation nationale
anne-laure [dot] abiliou@ac-rennes [dot] fr

Calendrier

Les collèges intéressés peuvent candidater jusqu'au **17 juillet**, date limite de réception,

sur le portail du Conseil départemental du Finistère

Les projets sont examinés en septembre par la commission partenariale et les subventions du Conseil départemental sont votées en novembre.